

OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

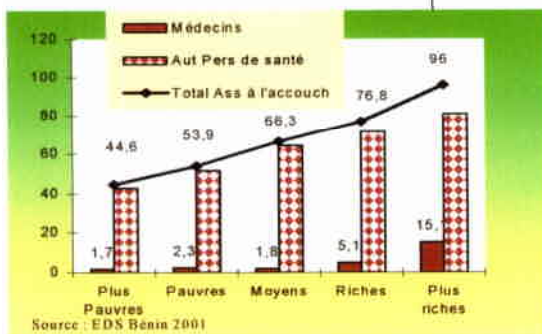
Cible 6 : Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015.

Situation et tendance

La mortalité maternelle est un problème préoccupant pour le Bénin et est évaluée à 498 pour cent mille naissances vivantes en 1996. Il faudra intensifier les actions en direction des plus pauvres en général et du monde rural en particulier et pour permettre d'atteindre l'objectif de 390 décès maternels pour cent mille naissances vivantes en 2015.

L'accès aux soins prénatals et aux accouchements assistés par du personnel médical qualifié connaît une évolution parallèle et sensible, avec cependant un niveau plus élevé pour le soin prénatal.

Graphique 5.1 : Assistance à l'accouchement selon le niveau de richesse en 2001



Principaux défis à relever

Pour réaliser cet objectif, les principaux défis à relever sont : (i) l'amélioration de la qualité du service public en matière de santé de la reproduction ; (ii) l'augmentation des investissements publics en matière de soins obstétricaux d'urgence ; (iii) l'augmentation de la production des données sur la mortalité maternelle ; (iv) la facilitation de l'accès aux services de santé de la reproduction ; et (v) le renforcement de l'accès des plus pauvres aux soins pré et post-natals.

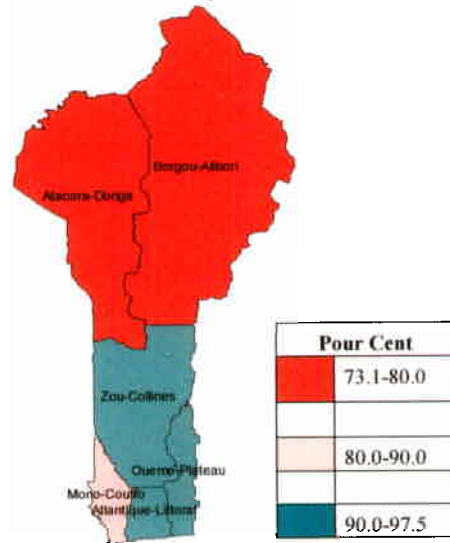
Cadre de réalisation de l'objectif

➤ Politiques et programmes

En plus de la construction et/ou de l'équipement des centres de santé, le gouvernement du Bénin, dans le but d'améliorer la santé de la reproduction, a initié des politiques et programmes. Il s'agit notamment du renforcement de la surveillance nutritionnelle des mères, du développement

des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU) et des Soins Obstétricaux Néonataux Essentiels (SONE) d'opérations d'Information, d'Education et de Communication (IEC), des différents programmes de santé de la reproduction.

Carte n° 4 : Soins prénatals en 2001



➤ Axes prioritaires de coopération

Les principaux axes pour lesquels le Bénin a besoin d'être appuyé par les partenaires au développement sont : (i) la promotion de la santé de la reproduction ; (ii) le développement du partenariat avec le secteur privé et la société civile et ; (iii) l'appui à l'alphabétisation des femmes et adolescentes.

Conclusion

Les efforts déployés par les autorités béninoises avec l'appui des partenaires au développement en matière de santé de la reproduction, laissent espérer que la cible pourrait être approchée.

Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Fort Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen Faible